Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B **DÉCISION Nº 575/2007/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**

du 23 mai 2007

portant création du Fonds européen pour le retour pour la période 2008-2013 dans le cadre du programme général «Solidarité et gestion des flux migratoires»

(JO L 144 du 6.6.2007, p. 45)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 516/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014	L 150	168	20.5.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2007D0575:20130323:FR:PDF